

États financiers de

# **FONDATION NEURO CANADA**

pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

# FONDATION NEURO CANADA

Table des matières

---

|   | <b>Page</b> |
|---|-------------|
| <b>Rapport des auditeurs indépendants</b>           |             |
| État de la situation financière                     | 1           |
| État des résultats et de l'évolution de l'actif net | 2           |
| État des flux de trésorerie                         | 3           |
| Notes afférentes aux états financiers               | 4 - 7       |



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG  
Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation Neuro Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Neuro Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Neuro Canada au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*KPMG A.M.P. / S.E.N.C.R.L.\**

Le 13 février 2014

Montréal, Canada

# FONDATION NEURO CANADA

État de la situation financière

31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

|  | 2013                 | 2012                 |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>Actif</b>                                       |                      |                      |
| Actif à court terme                                |                      |                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie            | 5 181 378 \$         | 13 463 903 \$        |
| Placements à court terme, incluant intérêts courus | 28 766 530           | 10 113 287           |
| Débiteurs  | –                    | 31 510               |
|  | <b>33 947 908 \$</b> | <b>23 608 700 \$</b> |
| <b>Passif et actif net</b>                         |                      |                      |
| Passif à court terme                               |                      |                      |
| Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada   | 1 419 954 \$         | 793 924 \$           |
| Passif à long terme                                |                      |                      |
| Apports reportés (note 3)                          | 32 526 417           | 22 812 935           |
| Actif net  |                      |                      |
| Actif net non affecté                              | 1 537                | 1 841                |
|  | <b>33 947 908 \$</b> | <b>23 608 700 \$</b> |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# FONDATION NEURO CANADA

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

|  | 2013             | 2012             |
|--|------------------|------------------|
| <b>Produits</b>  |                  |                  |
| Apports constatés à titre de produits de l'exercice                                      | 2 776 030 \$     | 3 512 447 \$     |
| <b>Charges</b>   |                  |                  |
| Transfert au Partenariat NeuroScience Canada<br>pour les subventions et bourses (note 4) | 2 776 030        | 3 512 447        |
| Charges d'exploitation   | 304              | 159              |
|  | <u>2 776 334</u> | <u>3 512 606</u> |
| <br>   |                  |                  |
| Excédent des charges sur les produits  | (304)            | (159)            |
| <br>   |                  |                  |
| Actif net non affecté au début de l'exercice   | 1 841            | 2 000            |
| <br>   |                  |                  |
| Actif net non affecté à la fin de l'exercice   | <u>1 537 \$</u>  | <u>1 841 \$</u>  |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION NEURO CANADA

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2013, avec informations comparatives de 2012

|   | 2013         | 2012          |
|---|--------------|---------------|
| Provenance (affectation) de la trésorerie                                     |              |               |
| Exploitation  |              |               |
| Excédent des charges sur les produits   | (304)\$      | (159)\$       |
| Variation des éléments du fonds de roulement                                  |              |               |
| Débiteurs   | 9 430        | (31 510)      |
| Somme à payer au Partenariat NeuroScience Canada                              | 626 030      | 793 924       |
|   | 635 156      | 762 255       |
| Financement   |              |               |
| Apports reçus au cours de l'exercice  | 12 511 592   | 26 325 382    |
| Apports constatés à titre de produits de l'exercice                           | (2 776 030)  | (3 512 447)   |
|   | 9 735 562    | 22 812 935    |
| Investissement  |              |               |
| Augmentation nette des placements à court terme                               | (18 653 243) | (10 113 287)  |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie | (8 282 525)  | 13 461 903    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice                | 13 463 903   | 2 000         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice                | 5 181 378 \$ | 13 463 903 \$ |
| Information supplémentaire relative aux flux de trésorerie                    |              |               |
| Débiteurs mis à l'encontre des apports reportés                               | 22 080 \$    | – \$          |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# FONDATION NEURO CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2013

---

La Fondation Neuro Canada (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 30 août 1997 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'objectif de la Fondation est de financer la recherche visant à décrypter les mystères du cerveau et mettre au point des méthodes diagnostiques, des traitements et, en fin de compte, des moyens de guérir les maladies du cerveau.

## 1. Principales méthodes comptables

### a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins. Aux 31 décembre 2013 et 2012, il n'y avait pas d'équivalents de trésorerie.

### b) Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 1,30 % et 1,35 % et échéant entre juin et novembre 2014. Selon l'entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé, la Fondation doit investir le financement dans des titres d'emprunts portant intérêt ou dans des bons du Trésor émis par le gouvernement.

### c) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou recevables si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Un apport d'actifs autre que l'encaisse est évalué à sa juste valeur à la date de l'apport.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les produits financiers non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

### d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.



# FONDATION NEURO CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### d) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans le flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

### e) Opérations entre apparentés

Une opération monétaire entre apparentés, ou une opération non monétaire entre apparentés qui présente une substance commerciale, est évaluée à la valeur d'échange lorsqu'elle est conclue dans le cours normal des activités, à moins que l'opération ne représente l'échange d'un bien destiné à être vendu dans le cours normal des activités. Lorsque l'opération n'est pas conclue dans le cours normal des activités, elle est évaluée à la valeur d'échange lorsque la modification des droits de propriété liés à l'élément transféré est réelle et que la valeur d'échange est étayée par une preuve indépendante.

Toutes les autres opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur comptable.

### f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# FONDATION NEURO CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

## 2. Entente de contribution et promesse

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le Ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau, qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le Ministre de la Santé accordera un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au Ministre de la Santé. Le Ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017.

En 2012, la Fondation a reçu un montant de 20 000 000 \$ du Ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

En 2013, la Fondation a reçu un montant de 6 747 567 \$ du Ministre de la Santé équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales depuis le début de l'entente le 1<sup>er</sup> avril 2011.

En plus des montants reçus du Ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. À ce jour, la Fondation a reçu des promesses d'apports pour la campagne de jumelage pour un montant total de 26 300 000 \$. Depuis le début de l'entente le 1<sup>er</sup> avril 2011, un montant de 12 152 476 \$ a été reçu et, de ce montant, 5 404 909 \$ a été reçu en 2013.

## 3. Apports reportés

Les apports reportés liés aux charges de périodes futures représentent des subventions et des dons non dépensés grevés d'affectations externes et destinés à des programmes précis.

|   | 2013          | 2012          |
|---|---------------|---------------|
| Solde au début de l'exercice  | 22 812 935 \$ | – \$          |
| Apports reçus du Ministre de la Santé                                       | 6 747 567     | 20 000 000    |
| Apports reçus de sources non gouvernementales                               | 5 404 909     | 6 121 598     |
| Produits financiers liés aux apports  | 337 036       | 203 784       |
|   | 12 489 512    | 26 325 382    |
| Moins les montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice | (2 776 030)   | (3 512 447)   |
|   | 32 526 417 \$ | 22 812 935 \$ |

# FONDATION NEURO CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2013

---

## 4. Entités apparentées

La Fondation est affiliée avec le Partenariat NeuroScience Canada (« NeuroScience Canada ») qui a été établi à titre d'organisation philanthropique pour promouvoir la recherche et les connaissances en neurosciences en aidant les chercheurs novateurs dans les universités et les instituts canadiens. Les activités de la Fondation et NeuroScience Canada sont coordonnées de près et sont sous contrôle commun. Au cours de l'exercice, la Fondation a octroyé un montant de 2 776 030 \$ (3 512 447 \$ en 2012) à NeuroScience Canada pour mener à bien le travail soutenu par les donateurs.

## 5. Risques financiers

### a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

### b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses placements à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que les placements échoient à court terme.